

*Date de dépôt : 8 décembre 2021*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de Mme Diane Barbier Mueller :  
Anticipation en matière de besoins d'agrandissement et de  
construction des cycles d'orientation : où en est-on ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 12 octobre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Depuis la multiplication des constructions en zone villas, de nombreuses communes ont vu une arrivée importante de nouveaux habitants, en particulier des familles, sur leur territoire, sans possibilité de les anticiper, comme ce serait le cas avec les constructions de grands projets. Ces constructions ont entraîné une augmentation du nombre d'élèves pour les communes, et une saturation des cycles d'orientation dans certains périmètres du canton.*

*Jusqu'ici, l'Etat semble absorber la hausse d'effectifs d'élèves avec du provisoire, en matière de construction de cycles d'orientation.*

*Si les communes ont une bonne anticipation des besoins et mènent de nouveaux projets de construction ou en finalisent certains permettant d'absorber la hausse d'effectifs au niveau primaire, il semble que cela ne soit pas le cas au niveau du département de l'instruction publique (ci-après DIP) avec les cycles d'orientation.*

*A la rentrée 2021, c'est plus 320 élèves supplémentaires qui rentrent au cycle d'orientation et 581 élèves supplémentaires au niveau primaire. Cela a des impacts conséquents en termes de budgets et de besoins futurs en bâtiments scolaires. Dans sa conférence pour la rentrée 2021, le DIP n'a pas annoncé d'éléments particuliers sur ce point, préférant mettre des priorités sur d'autres dossiers. Il faut rappeler que, depuis 2013, la population genevoise a augmenté de 7% et que le nombre d'élèves est en hausse de 9% sur la même période.*

*Il était relevé dans la Tribune de Genève le 3 septembre dernier<sup>1</sup> qu'il faut « dix à douze ans pour faire aboutir un projet de construction d'école ». Par ailleurs, 1500 nouveaux élèves sont attendus à l'horizon 2024 au cycle, mais la mise en service d'un nouveau cycle ne devrait intervenir qu'en 2025 (cycle du Renard à Balexert), à cela s'ajoutant un cycle à Bernex en 2028 et la rénovation de celui du Marais à l'horizon 2030. Les cycles existants devront-ils donc en attendant faire fleurir les pavillons provisoires dans les cours d'école ?*

*Il est donc demandé au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :*

- 1. Existe-t-il des moyens pour accélérer la construction des cycles d'orientation déjà prévus ?*
- 2. Quelle est la planification concernant l'augmentation du nombre d'élèves aux horizons 2030, 2035 et 2040 ? A combien le DIP estime-t-il cette augmentation ?*
- 3. Aux horizons précités, le DIP a-t-il prévu la construction de nouveaux cycles ou l'agrandissement de cycles existants ?*
- 4. Le DIP tient-il compte des projets de construction de logements existants ou prévus dans le cadre de sa planification des besoins de bâtiments scolaires et notamment des cycles d'orientation ?*

*L'auteure remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour la réponse apportée.*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

Le Conseil d'Etat suit avec grande attention la planification des bâtiments scolaires, et cela depuis plusieurs années<sup>2</sup>. Cette planification implique non seulement le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), mais aussi le département des infrastructures (DI) et le département du territoire (DT). Dans le plan décennal des investissements 2021-2030, 1 892 millions de francs sont dédiés aux projets pour la politique publique F – Formation, soit la plus grande part des investissements.

---

<sup>1</sup> <https://www.tdg.ch/il-faut-dix-a-douze-ans-pour-faire-aboutir-un-projet-de-construction-decole-661974963860>

<sup>2</sup> Cf. <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02277B.pdf>

La réalisation de bâtiments scolaires comporte des phases incompressibles propres au processus de tout projet étatique, mais aussi de façon plus large à toute construction dans le canton. Au fil des années, ce processus s'est allongé surtout dans les phases des consultations publiques, aussi bien lors des modifications de zones que dans les phases successives en lien à la construction.

Dans le choix des sites, la priorité a été donnée aux parcelles appartenant à l'Etat, mais même dans ce cas de figure plus favorable, il est difficile de disposer de surfaces libres de toute occupation.

Le refus en votation populaire, en novembre 2019, de la modification de zone du Pré-du-Stand a eu comme corollaire d'empêcher le déplacement du pôle football, qui occupe actuellement la parcelle destinée à la réalisation du futur cycle sur le site de Balexert. Ce refus a causé des retards importants et obligé l'Etat à trouver des solutions alternatives.

Cet exemple montre qu'il n'est donc en soit pas possible de raccourcir des délais de réalisation de bâtiments scolaires neufs dans le respect des bases légales cantonales en vigueur et du processus démocratique y relatif.

Les prévisions cantonales d'effectifs d'élèves effectuées par le service de la recherche en éducation (SRED) chaque année pour l'enseignement obligatoire, spécialisé et du secondaire II sont le fil rouge pour la planification des rentrées successives à 4 ans de terme, avec une vision perspective de 3 ans supplémentaires.

Pour les planifications à plus long terme des études spécifiques sont réalisées périodiquement depuis le début des années 2000, en se fondant essentiellement sur les projections de la population résidente genevoise effectuées par l'office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Les délais de réalisation de logements font également partie intégrante des données indispensables pour établir cette planification, et surtout définir la répartition spatiale de l'évolution des effectifs d'élèves. Ce dernier point est indispensable pour identifier les localisations des futures écoles qui, comme dans le cas de Bernex, peuvent idéalement se situer à proximité directe de développements urbains.

La dernière étude, qui date de 2017 avec une vision à 2030, se fondait sur les scénarios de l'OCSTAT de 2016, et confirmait le besoin des deux futurs cycles sur le site de Balexert et de Bernex.

Ces scénarios de l'OCSTAT viennent d'être mis à jour et seront publiés dans le courant du mois de décembre 2021. C'est donc dès le début 2022 qu'une nouvelle étude va être lancée par le DIP pour la planification à l'horizon 2050.

Néanmoins, à la demande du DIP et sans attendre les nouveaux scénarios de l'OCSTAT, une étude a été diligentée par l'office cantonal des bâtiments (DI), en collaboration avec l'office de l'urbanisme (DT) pour, d'une part, évaluer les opportunités d'agrandissement sur les parcelles des écoles existantes et, d'autre part, identifier de nouvelles parcelles pour des réalisations futures.

Les résultats de la première partie de l'étude ont permis de développer des projets d'agrandissement sur plusieurs sites, qui sont actuellement en cours de finalisation.

Un projet de loi pour l'agrandissement de sept cycles d'orientation par des constructions modulaires en bois va être déposé au Grand Conseil au printemps prochain pour répondre à l'augmentation des effectifs. Il sera en effet nécessaire d'absorber une augmentation de 1 400 élèves d'ici à la rentrée 2025 et d'environ 500 élèves supplémentaires d'ici 2027<sup>3</sup>.

A noter également qu'à la rentrée 2021 deux pavillons scolaires de 8 classes chacun ont été mis à disposition sur les sites des CO de la Florence et des Voirets et qu'un nouveau pavillon sera posé à la rentrée 2022 sur le site du CO de Vuillonex.

A moyen terme figure le projet de rénovation – agrandissement du CO du Marais qui est d'ores et déjà inscrit au plan décennal des investissements et dont le chantier devrait s'ouvrir en 2025.

Il y a donc une série de dispositions qui ont été prises à court, moyen et long terme pour faire face à la très forte augmentation des effectifs, qui devrait atteindre le cycle de façon plus marquée dès la rentrée 2022.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

## AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Serge DAL BUSCO

---

<sup>3</sup> Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement régulier obligatoire et de l'enseignement spécialisé, prévisions à quatre ans de termes 2021-2024 : Synthèse : <https://www.ge.ch/document/23458/telecharger> ; Rapport : <https://www.ge.ch/document/23457/telecharger>